



DEMARCHES A EFFECTUER, PAR LE CANDIDAT, AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

	ETAPE	PERIODE	
1	Dépôt (ou transmission) des dossiers au conseil régional	3 novembre au 12 décembre 2014	
2	Audition des candidats par le comité de sélection	semaine du 13 au 16 janvier 2015	

DEMARCHES A EFFECTUER, PAR LE CANDIDAT, AUPRES DES AUTORITES CANADIENNES

	ETAPE	PERIODE	CEGEP
3	Demande d'admission en ligne par les candidats. La demande se fait sur l'un des 3 sites suivants, selon le cégep retenu.	23 au 27 janvier 2015	
			SRAM : www.sram.qc.ca
	SRACQ : www.sracq.qc.ca	23 au 27 janvier 2015	Abitibi-Témiscamingue
			Trois Rivières
Saint-Hyacinthe			
Saint Jérôme			
Shawinigan			
Baie-Comeau			
Sept-Iles			
Gaspésie et des Iles			
Gaspésie et des Iles (campus de Carleton-Sur-Mer)			
Ecole des pêches et de l'aquaculture du Québec			
Matane			
Rimouski			
Institut Maritime du Québec (IMQ)			
Rivière du Loup			
Institut de technologie agroalimentaire (campus de la Pocatière			
la Pocatière			
Limoilou (campus de Québec et de Charlesbourg)			
Lévis-Lauzon			
Beauce-Appalaches			
Thetford			
	www.srasl.qc.ca	23 au 27 janvier 2015	Alma
			Chicoutimi
			Jonquière
			Saint-Félicien
4	Demande en ligne par le candidat du CAQ (certificat d'acceptation du Québec), après confirmation de son admission définitive.	28 février au 5 mars 2015	www.caq-etudes.gouv.qc.ca
5	Demande en ligne par le candidat du permis d'études. A effectuer dès obtention du CAQ.	Date limite pour effectuer cette demande : 30 avril 2014	www.cic.gc.ca